

Riviera - Chablais

Holdigaz accepte une baisse de tarifs de 3% sur pression de Monsieur Prix

Vevey
Pointé du doigt pour ses prix parmi les plus élevés de Suisse, le distributeur a revu sa nouvelle grille à la suite de l'accord à l'amiable trouvé avec Stefan Meierhans

Holdigaz truste depuis des années la tête du classement des compagnies de distribution du gaz les plus chères de Suisse romande, selon les tableaux de la Surveillance des prix. La société veveysanne et ses trois principales filières (Compagnie industrielle et commerciale du gaz, Société du gaz de la plaine du Rhône et Cosvegaz) y apparaissent en rouge vif, soit la catégorie «plus de 25%» de hausse par rapport au prix moyen romand.

Pour justifier ces tarifs, Holdigaz invoque trois raisons: un réseau de conduites décentré de 1800 km desservant 166 communes sur trois cantons de Suisse romande, des charges à la collectivité importantes et des comparaisons entre compagnies biaisées. Certains consommateurs, notamment sur la Riviera, dénoncent au contraire un abus de position dominante et ont fait connaître leur courroux à Monsieur Prix, Stefan Meierhans, qui a mené son enquête, comme l'a révélé *Le Régional* le 22 février.

Contacté par *24 heures*, Beat Niederhauser, chef de bureau à l'Office de la surveillance des prix, livre les conclusions de son analyse, qui seront publiées début mai. En substance, la nouvelle grille tarifaire prévue de longue date par Holdigaz, et entrée en vigueur le 1er avril, devra faire état d'une baisse moyenne de 3%. «Cela est le résultat d'un accord à l'amiable trouvé entre Monsieur Prix et Holdigaz, explique-t-il. Le coût pour le consommateur porte sur deux aspects: le prix du gaz et celui de son transport. Ces 3% sont la conséquence d'une diminution de 6% sur la composante du transport.»

Quant à savoir si Holdigaz se rend coupable d'abus sur ses prix, Beat Niederhauser reste pour le moins évasif: «Au vu de l'accord trouvé, nous en sommes restés à une pré-analyse, qui a conclu que l'entreprise pouvait consentir à une baisse.»

Comparatif «peu habile»

Cette baisse a beau relever du compromis, Holdigaz la qualifie tout de même d'«importante», compte tenu des trois baisses enregistrées au cours des vingt-quatre derniers mois, «soit une baisse moyenne de 20% pour no-



Monsieur Prix, Stefan Meierhans, a entendu le courroux des consommateurs, notamment sur la Riviera. KEYSTONE

tre clientèle chauffage», précise Luisa Helms, sous-directrice.

S'il ne conteste pas que la société occupe le haut du panier des distributeurs les plus chers, Philippe Petitpierre, président et administrateur-délégué du groupe, considère «peu habile» l'exercice des comparaisons en-

«Notre analyse a conclu que Holdigaz pouvait consentir à une baisse de ses prix»

Beat Niederhauser
Chef de bureau à l'Office de la surveillance des prix

tre compagnies: «Les contraintes sont très différentes d'une région à une autre, d'une société à une autre. Cela revient à comparer des pommes et des poires.»

L'homme fort du groupe invoque également les contraintes d'une société privée par rapport à une société industrielle en mains publiques: des impôts (communal, cantonal et fédéral), des rémunérations d'actionnaires, «dont Vevey, le plus impor-

tant», le paiement de droits d'utilisation du sous-sol.

«Clairement insuffisant»

Ces 3% de baisse ne sont clairement pas excessifs pour Stéphane Molliat, conseiller communal veveysan. Depuis plusieurs années, l' élu Vevey Libre a passé au crible les tarifs de la compagnie et réalise ses propres tableaux comparatifs. «Ils ont fait un effort, mais cela reste clairement insuffisant. Selon mes nouveaux calculs, les prix à Lausanne, Morges et Vallorbe sont entre 11% et 22% meilleur marché pour une villa individuelle, entre 13% et 17% pour un immeuble de 25 appartements. C'est une situation de monopole, les dirigeants d'Holdigaz se comportent comme des roitelets! Ils pratiquent des prix parmi les plus chers de Suisse et la plupart des gens l'ignorent.»

Le 26 janvier, Stéphane Molliat a une nouvelle fois attaqué la société devant le Conseil communal et sollicité l'avis de la Municipalité - qui compte un représentant au conseil d'administration. La réponse de l'Exécutif est attendue lors de la prochaine séance du 18 mai.

Karim Di Matteo

Une tarification unifiée

● Dans un communiqué de presse du 4 avril concernant sa nouvelle grille tarifaire, Holdigaz annonce la naissance d'une nouvelle entité: Energiapro. Celle-ci commercialisera le gaz naturel des trois entités historiques du groupe (Compagnie industrielle et commerciale du gaz, Société du gaz de la plaine du Rhône et Cosvegaz), qui «se concentrent désormais sur les activités

techniques liées à la gestion et au développement des réseaux», lit-on. «Il s'agit de premières mesures appliquées pour rendre notre groupe compatible avec les futures règles de l'ouverture du marché du gaz dictées par la loi régissant le gaz naturel, dont l'entrée en force se situe entre 2021 et 2022», précise encore Philippe Petitpierre, président et administrateur-délégué du groupe veveysan.

Nord vaudois - Broye



Ces éoliennes de 135 à 150 m au rotor sont prévues sur les communes du Nord vaudois. L'impact visuel i

Avec Bel Coster, le dé soufflera des deux cô

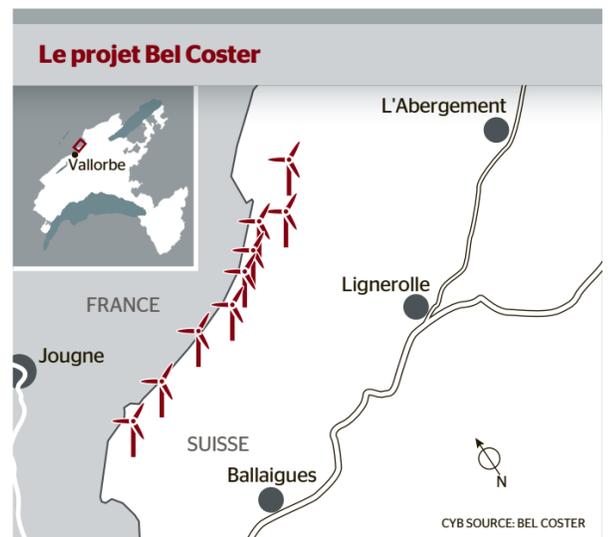
Energie

Ce projet de neuf mâts achève sa mise à l'enquête. En France, d'où il sera directement visible, la discussion continue

Erwan Le Bec

Alors que la plupart des projets éoliens vaudois tournent à vide, bloqués par les radars militaires de Payerne ou par les procédures judiciaires, le parc de Bel Coster a achevé la mise à l'enquête de son plan d'affectation le 12 avril dernier.

Ce parc de neuf éoliennes, présenté pour la première fois en 2009 (il prévoyait alors la réalisation de 12 éoliennes en 2013), a terminé son premier tour de chauffe sans réelle surprise dans les communes de Ballaigues, de Lignerolle et de L'Abergement, dont les autorités soutiennent ce projet naguère lancé par une conseillère communale. Le bu-



reau KohleNusbaumer indique avoir reçu 312 oppositions suisses, dont moins de 10% issues des communes concernées. Les missions représentent 412 opposants, dont Pro Natura, Helvetia Nostra, la Fondation suisse pour le paysage ainsi qu'ASPO/BirdLife. S'y ajoutent 143 oppositions... fran-

çaises. Elles viennent en majorité d'un rayon de 3 km autour des éoliennes.

C'est que les hélices sont peu visibles des communes vaudoises qui les accueillent. «Avec le peu de défrichement et son bilan positif sur l'avifaune, c'est une des forces du projet», note le syndic de Bal-

Montreux

Le golf vient au-devant du public

Le golf vient à la rencontre du public dans les villes suisses. Après Berne, c'est à Montreux, le 29 avril de 10 h à 15 h, sous le marché couvert, que les passants pourront s'essayer à ce sport, encadrés par des professionnels. Six clubs vaudois seront représentés lors de cette action mise sur pied par l'Association Suisse de Golf. Cette campagne vise à promouvoir le golf auprès d'un public plus large et de soutenir les clubs de golf dans l'acquisition de nouveaux membres et dans la fidélisation de leurs membres actifs. **C.B.**

Riviera

L'armée défile

En exercice dans la région depuis jeudi, l'armée - la brigade d'infanterie 2 - sera à Montreux mercredi avec deux bataillons et des éléments du groupe d'artillerie 54. Le public est convié à participer à l'événement. Au programme: exposition de véhicules et de matériel militaire (dès 9 h sur la place du Marché), grand défilé mécanisé (à 11 h sur la Grand-Rue), cérémonie de remise du drapeau du bataillon d'exploration 2 (à 15 h 30 sur la place du Marché). Le bataillon d'aide au commandement 2 remettra, lui, son drapeau à Villeneuve sur le quai Grand Rive à 13 h 30. **C.B.**

Concours de danse

Vevey Le Secteur jeunesse de Vevey, en collaboration avec l'Association Art-Focus, organise un concours de danse urbaine aujourd'hui de midi à 21 h 30 (*battle*) puis de 21 h 30 à 2 h pour l'*after party* (réservée aux plus de 16 ans) au Rocking Chair à Vevey. Infos: jeunesse.vevey.ch. **K.D.M.**

Oiseaux à compter

Vevey Le Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux organise trois comptages d'oiseaux d'une heure chacun le samedi 6 mai au cimetière de Vevey. Equipement: de quoi écrire, jumelles, habits adaptés à la météo. Dès 6 h 50. En cas de mauvais temps, report au lendemain. **K.D.M.**

Orbe

Une femme perd la vie à vélo

Une cycliste suisse d'une cinquantaine d'années a fait une chute mortelle samedi sur le chemin de Longeraie. La victime est tombée sur la chaussée, probablement à cause des rails de train, indique la police. Elle a été heurtée par une voiture circulant normalement dans le même sens. La conductrice n'a pu l'éviter. La cycliste, qui portait un casque, a été hélicoptérée au CHUV, où elle est décédée peu après son admission. La conductrice, fortement choquée, a été admise à l'Hôpital Saint-Loup pour des contrôles. **R.H.**

Au moins un mort dans l'incendie

Sinistre
Les pompiers luttent toujours contre le feu dimanche soir. Une victime au moins est à déplorer

Un important incendie a dévoré le haut d'un immeuble d'habitation, dimanche, place Paray-Monial, en plein cœur de Payerne. L'alarme a été donnée peu après 15 h 30 par des commerçants alors qu'une épaisse fumée s'échappait du bâtiment. «J'ai commencé à hurler «Incendie!» dans la rue pour alerter les habitants. Je suis ensuite monté dans l'immeuble pour sonner

aux portes, raconte un riverain. Certains ont mis du temps à réagir, peut-être qu'ils faisaient la sieste.»

Une famille, alertée par le vacarme, s'est réfugiée sur le toit en attendant l'arrivée des secours. Ces derniers ont rapidement procédé à l'évacuation de l'immeuble et des bâtiments adjacents. Vers 19 h 15, les pompiers ont constaté la présence d'un corps à l'intérieur d'un logement. La victime est décédée. Mais l'identification formelle n'était pas possible sur le moment, compte tenu de l'intervention en cours et de l'impossibilité dans la soirée d'accéder à l'intérieur du bâtiment. Parmi